



Au sein d'Elephants & Ventures, nous sommes convaincus de la nécessité d'intégrer les dimensions extra-financières (*Environnementale, Sociale/Sociétale, de Gouvernance-ESG*) dans notre métier de capital risqueur tout en maintenant un niveau élevé de performance.

Véritable partenaire des entreprises dans lesquelles nous investissons, nous souhaitons renforcer ce lien partenarial en dialoguant activement avec eux sur l'importance d'intégrer ces nouveaux enjeux extra-financiers dans la conduite de leurs activités. Nous sommes en effet persuadés que l'extra-financier doit être considéré avec attention tant sur le plan stratégique qu'opérationnel, car il constitue à la fois un levier de création de valeur et de meilleure gestion des risques.

Politique de capital investissement responsable

Les fondamentaux de notre politique de capital investissement responsable consiste en :

1- La responsabilité et l'engagement actionnarial

Exercer pleinement et activement notre responsabilité d'actionnaires dans toutes les sociétés dans lesquelles nous investissons :

- dans une logique partenariale, constructive, progressiste:
 - ⇒ développer une relation pérenne et de confiance absolue avec nos participations,
 - ⇒ réaliser un suivi étroit et un accompagnement de nos participations dans l'intégration d'une démarche de progrès en faveur de la RSE proportionnée, pertinente et adaptée.

- dans une logique de conformité et d'anticipation:
 - ⇒ aux réglementations françaises et européennes en matière d'ISR et de RSE,
 - ⇒ vis-à-vis des standards internationaux dans ces domaines.

2- Faire preuve d'exemplarité

Au sein d'Elephants & Ventures nous visons à faire preuve d'exemplarité auprès de nos participations, de nos clients et de nos partenaires en intégrant une démarche de RSE

- Gouvernance responsable (éthique des affaires et déontologie, politique de vote, contrôle interne et contrôle des risques)
- Culture partenariale avec nos clients (transparence, sécurisation de nos investissements) et nos participations (accompagnement et suivi personnalisés, investissement de moyen- long terme)
- Politique RH (qualité & stabilité des équipes, politique de rémunération, ...)
- La gestion de nos impacts environnementaux (utilisation durable des ressources et impacts environnementaux maîtrisés)
- Ouverture sur nos parties prenantes et engagement citoyen (contributeur actif du développement économique et social dans les zones d'implantation de nos participations, soutien à la vie associative)

Nos engagements ESG

L'article 173 de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte n° 2015-992 du 17 août 2015 modifie l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier, qui dispose désormais que « les sociétés de gestion mettent à la disposition des souscripteurs de chacun des OPC qu'elles gèrent une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance. Elles précisent la nature de ces critères et la façon dont elles les appliquent selon une présentation type fixée par décret. Elles indiquent comment elles exercent les droits de vote attachés aux instruments financiers résultant de ces choix ».

a. Démarche générale : prise en compte des critères ESG

ELEPHANTS & VENTURES prend systématiquement en compte certains critères sociaux, environnementaux et de qualité de la gouvernance (ESG) dans le processus de sélection des investissements de ses fonds. Dans ce cadre, la Société s'interdit d'investir dans des sociétés dont l'activité consiste à :

- produire ou commercialiser des produits dérivés du tabac
- produire ou commercialiser des boissons alcoolisées
- produire ou commercialiser des armes et munitions, qu'importe la nature ou la forme
- exploiter des jeux d'argent ou équivalent
- développer ou exploiter de technologies liées à l'industrie pornographique
- développer ou exploiter des technologies liées au clonage humain
- développer ou exploiter des technologies de modification du génome (OGM)

b. Contenu, fréquence et moyens d'information utilisés

ELEPHANTS & VENTURES met à disposition sur simple demande, auprès de la société de gestion, les informations relatives à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) et les fait figurer dans le rapport annuel.

c. Fonds concerné par la prise en compte de critères ESG

Les fonds gérés par ELEPHANTS & VENTURES tenus par l'application des critères ESG :

- Hardware Club Fund I FPCI

d. Adhésion de la société de gestion à des initiatives, codes et labels

A ce jour, ELEPHANTS & VENTURES n'est pas signataire de code ou convention.